

Mr MERELLE, Guy
Résidence Les Perles du Soleil
2 Allée de la Chaudière
34300 – CAP AGDE
Tél : 06.63.28.68.64
EMAIL : guymerelle@hotmail.fr

A AGDE, le 25 Janvier 2021

Monsieur le Président Général de la SNEMM.

Ancien Président de la 492 Section de la Médaille Militaire d'HIRSON et du Pays de Thiérache, je me permets de vous adresser ma pensée dans le cadre du projet de la SNEMM de DEMAIN où on nous demande, tous et toutes, de trouver des solutions pour tenter d'enrayer la déflation de nos effectifs et de rendre une SNEMM plus attractive dans une société dans laquelle on évolue sans cesse. Nous nous devons d'évoluer et de s'adapter avec elle. Le dire, c'est bien, mais le faire, c'est encore mieux. Il en va de notre survie. Depuis plus de dix ans, je le dis dans mes discours et mes prises de paroles lors des AG mais, rien ne change. J'ai adressé dans ce sens des courriers à vos prédécesseurs, mais on ne m'a jamais répondu. Comme je ne suis pas du genre à me décourager, je continue à mener mon combat pour trouver des solutions pour que notre belle décoration continue à rayonner sur notre poitrine. Maintenant que je viens de quitter le NORD de la France, j'ai intégré la SECTION 1577 des MM de AGDE où j'entends continuer à « tenter » de trouver des solutions pour inverser cette décroissance des effectifs. J'ai bien lu votre discours et j'ai aimé lire que rien n'empêchait à ce jour de modifier les obligations statutaires de la SNEMM

Actuellement, on parle de DISSOLUTION ou de FUSION, mais, rien n'est écrit, concernant une solution intermédiaire que j'appellerais un RATTACHEMENT de SECTIONS dans le cadre d'un GROUPEMENT où, sans obligation ni hiérarchie entre elles, certaines sections, dites FILLES, pourraient se regrouper en mode travail dans le cadre d'une section MERE. Chaque section resterait

AUTONOME et garderait sa TRESORERIE. (Voir mon projet en pièce, jointe).

Au sein de ma nouvelle SECTION de AGDE, je suis proposé pour être le Délégué Départemental et National. Comme je suis le seul candidat, ce poste, après l'élection, va me revenir et je me suis dit avant de proposer les idées de cette réforme au niveau de notre département 34, j'aimerais connaître ce que le Président Général de la SNEMM en pense ?

Plus de 650 Sections en France, n'est-ce pas trop ? Quand on sait que certaines, de par leur effectif, sont en mode « survie » ? Que dire aussi de notre moyenne d'âge de nos membres, de nos disponibilités, de nos moyens dont nous disposons pour rendre attractives nos sections ? On y trouve plus de « freins » que « d'accélérateurs ». Alors, on fait quoi ? On continue à aller droit ans le mur jusqu'à la disparition de nos sections ou alors on se met autour d'une table et on essaie de trouver des solutions pour leur redonner vie et couleur. Moi, mon choix est fait, j'apporte des idées. Elles sont ce qu'elles sont, mais elles ont au moins le mérite d'exister.

Voilà, monsieur le Président Général, ce que je tenais à vous dire par écrit. La tâche est immense et noble mais, elle n'est pas insurmontable. Vous trouverez en moi, une volonté sans faille, pour tenter de trouver une solution en espérant que d'autres en feront de même.

Avant de terminer, je voulais vous souhaiter une bonne année 2021 et une réussite dans vos nouvelles fonctions.

Veillez agréer, Monsieur le Président Général, l'expression de mon plus profond respect.